

Conditions de l'opération «Nos Amies Les Bêtes en faveur de la SPA»

Du 13 août 2024 au 14 octobre 2024

La Société CORA, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.644.000 euros dont le siège social est situé Domaine de Beaubourg - 1, rue du Chenil - CS 30175 Croissy Beaubourg -77435 marne-la-vallée cedex 2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 786 920 306, propose à ses clients une opération intitulée «Nos Amies Les Bêtes en faveur de la SPA».

Cette opération consiste en la remise aux clients de primes Nos Amies Les Bêtes en contrepartie d'achats réalisés entre le 13 août 2024 et le 14 octobre 2024 dans les magasins Cora de France Métropolitaine et sur le site www.cora.fr.

Les primes sont de deux types :

- Des pochettes de autocollants/tatouage contenant chacune 2 autocollants, 1 tatouage (dans 1 pochette sur 5) et 1 vignette,
- Des pochettes de figurine contenant chacune 1 figurine

Elles sont remises aux clients dans les conditions suivantes :

- 1 pochette d'autocollants/tatouage par tranche de 25€ d'achats. Ce seuil de 25 euros d'achat s'entend hors boissons alcoolisées, cora billetterie, carburant, cora optique, cafétéria et Croustillant, livres, cartes cadeaux, fioul, gaz, SAV, cora Loc.
- 1, 2 ou 3 pochettes de figurine d'un produit partenaire. Les produits partenaires peuvent varier chaque semaine. Les produits partenaires sont indiqués en magasin, sur cora.fr et en prospectus, à côté du ou des produits. Concernant les lots de produits, le client recevra 1 pochette de 1 figurine par lot de produits emballés ensemble. Pour les lots composés de produits qui ne sont pas emballés ensemble (lots virtuels) le client recevra un nombre de pochettes équivalent au nombre de produits composant le lot.

Toute demande de remboursement de produit(s) dont l'achat a donné lieu à l'attribution d'une ou plusieurs primes impliquera la restitution de celle(s)-ci.

Si malgré les précautions prises, le type de pochette (autocollants/tatouage ou figurine) qui aurait dû être attribué se trouvait indisponible dans le magasin dans lequel le client a procédé à ses achats, le magasin pourra y substituer une pochette de l'autre type de prime (exemple : une pochette d'autocollants/tatouage pourra être remise à la place d'une pochette de figurine).

Des pochettes peuvent également être attribuées selon des modalités spécifiques librement déterminées par chaque magasin Cora.

La collection comprend un nombre total de 96 autocollants, 32 tatouages et 24 figurines.

Un coffret collector permettant de ranger les figurines et contenant l'album de collection de 36 pages permettant de coller les autocollants est en vente dans les magasins Cora de France métropolitaine et sur www.cora.fr au prix de 1,99€.

Le coffret collector est offert à partir du 13 août 2024, à tout détenteur de carte cora ou malin dans la limite d'un coffret par carte pour toute la durée de l'opération, sur présentation de la carte malin lors du passage en caisse ou paiement avec la carte cora, par déduction immédiate du prix du coffret collector sur le ticket de caisse.

Les vignettes Nos Amies les Bêtes contenues dans les pochettes d'autocollants/tatouage doivent être collées par les clients sur le collecteur disponible en libre-service ou sur simple demande dans les magasins participants.

Les clients qui remettront leur collecteur, complété des vignettes nécessaires, en caisse au plus tard le 10 novembre 2024 pourront acquérir les produits de la gamme Nos Amies les Bêtes à prix réduits selon les modalités suivantes :

- 5 vignettes à collectionner et à coller dans le collecteur par produit de la gamme Nos Amies les Bêtes.

La gamme Nos Amies Les Bêtes se compose de :

- 2 ponchos de bain enfant
- 1 carnet
- 1 pochette zippée
- 2 sacs de loisirs

Une réversion de 0,50€ par produit vendu Nos Amies les Bêtes sera faite à la SPA.

Les produits de la gamme Nos Amies les Bêtes proposés sont disponibles dans la limite des stocks disponibles en magasin.

Cora se réserve la possibilité de refuser tout collecteur incomplet, altéré, modifié, falsifié, photocopié ou endommagé. Le client assume la pleine et entière responsabilité concernant la perte, le vol ou la dégradation de son collecteur et de ses vignettes.

Les achats réalisés via le site www.cora.fr peuvent donner lieu à l'attribution de vignettes, toutefois, les produits de la gamme Nos Amies les Bêtes ne peuvent être acquis qu'en passant en caisse en magasin.